



**GALAXIE
TENNIS**
Prends-toi au jeu !

RÉFORME DES MOINS DE 12 ANS

Guide de la compétition
homologuée
À partir du 1^{er} octobre 2014



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS





RÉFORME DES MOINS DE 12 ANS LE GUIDE

À partir du 1^{er} octobre 2014

À l'attention du président de club,
du responsable sportif,
de l'enseignant et du juge-arbitre

Jean-Pierre DARTEVELLE

Vice-Président Délégué
DTN et Compétitions Nationales
et Internationales

Christophe FAGNIEZ

Directeur Général Délégué
Direction de la Compétition et
des Équipes de France



SOMMAIRE

1. L'ÂGE RÉEL 8

2. LE NIVEAU DE JEU ET LES FORMATS 10

3. LA HIÉRARCHISATION DES JOUEURS(SES) 12

4. L'HOMOLOGATION D'UNE ÉPREUVE 15

a. Application ADOC 15

b. Formulaire papier 16

5. LA COMPÉTITION INDIVIDUELLE 17

a. Compétition par poules ou sous
forme de TMC 18

b. Compétition tableaux
à élimination 18

6. LA REMONTÉE DES RÉSULTATS /PALMARÈS DES COMPÉTITEURS 19



INTRODUCTION

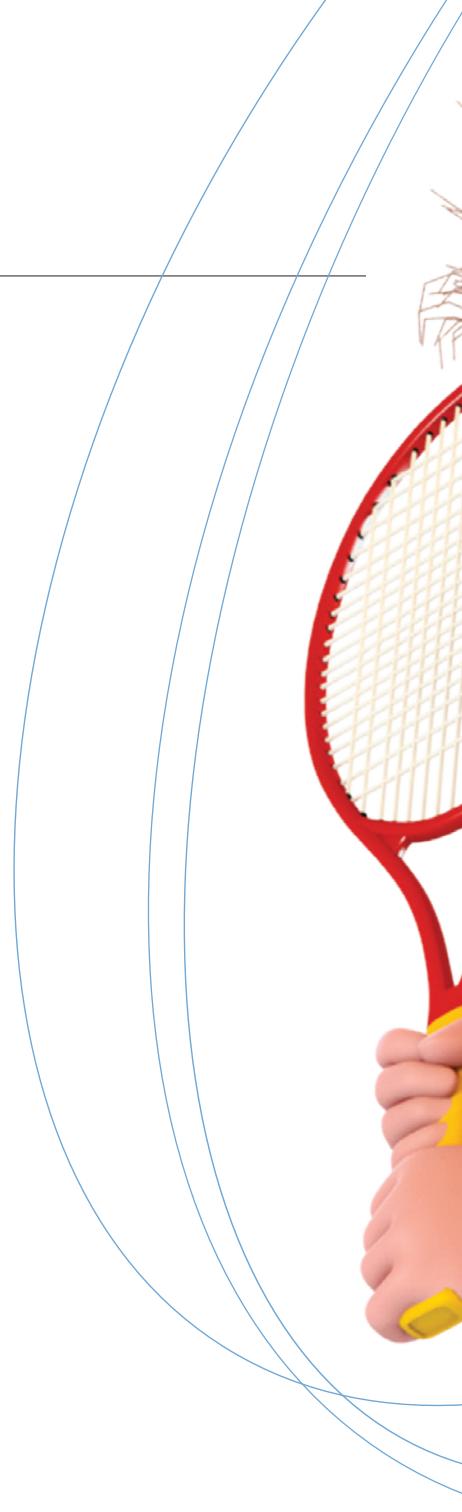
Avec la réforme des moins de 12 ans, l'apprentissage de la compétition doit être progressif et plus facile d'accès pour les jeunes joueurs(es).

Les deux critères qui sont nécessaires pour organiser la compétition homologuée sont :

- **l'âge réel** ;
- et
- **le niveau de jeu** (couleur du terrain).

Le passeport validé à l'école de tennis ne se substitue pas à la licence. **L'attestation de licence et le certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis en compétition** doivent être présentés au juge-arbitre lors de chaque compétition homologuée (individuelle ou par équipes).

Le niveau de jeu est inscrit sur l'attestation de licence.





1. L'ÂGE RÉEL

La compétition homologuée se déroule à âge réel pour les 8, 9 et 10 ans.

La compétition à âge réel permet de respecter chaque stade d'apprentissage.

Ainsi, tous(tes) les joueurs(ses), quel que soit leur mois de naissance, peuvent jouer la totalité de leurs 8 ans dans les conditions des 8 ans, de leurs 9 ans dans les conditions des 9 ans et de leurs 10 ans dans les conditions des 10 ans.

Il y a donc **suppression des catégories d'âge et prise en compte systématique**, pour chaque compétition homologuée, **de la date de naissance exacte des enfants.**

C'est la date de début de la compétition qui est prise en compte pour vérifier si un jeune a le droit de participer ou non.





Exemples :

1. Un enfant né le 1^{er} juillet 2006 veut participer à une compétition 8 ans qui se déroulera du 30 juin au 3 juillet 2015. Il aura 8 ans le premier jour du tournoi, il peut donc participer bien que fêtant son neuvième anniversaire avant la fin de la compétition.

2. Un enfant né le 25 juin 2006 veut participer à une compétition 8 ans qui se déroulera du 30 juin au 3 juillet 2015. Il aura 9 ans le premier jour du tournoi, il ne pourra donc pas participer à cette épreuve 8 ans.

Le jour anniversaire de leurs 11 ans, les joueurs(ses) intègrent le système classique de compétition par catégorie d'âge.

2. LE NIVEAU DE JEU ET LES FORMATS

Le niveau de jeu de l'enfant indique la couleur du terrain sur lequel il peut jouer.

Pour la compétition homologuée, il existe deux couleurs de terrain : orange et vert.

	ORANGE	VERT
8 ans	X	
9 ans	X	X
10 ans	X	X





Trois formats de match sont possibles pour la compétition homologuée :

Couleur du terrain	Formats de matchs	Limitation par jour
ORANGE	2 sets à 3 jeux, jeu décisif à 2-2, super jeu décisif en guise de 3 ^e set	5 matchs maximum dont 4 simples maximum
VERT 9 ans	2 sets à 4 jeux, jeu décisif à 3-3, super jeu décisif en guise de 3 ^e set	4 matchs maximum dont 3 simples maximum
VERT 10 ans	2 sets à 5 jeux, jeu décisif à 4-4, super jeu décisif en guise de 3 ^e set	3 matchs maximum dont 2 simples maximum

Le point décisif à 40A reste bien entendu en vigueur.

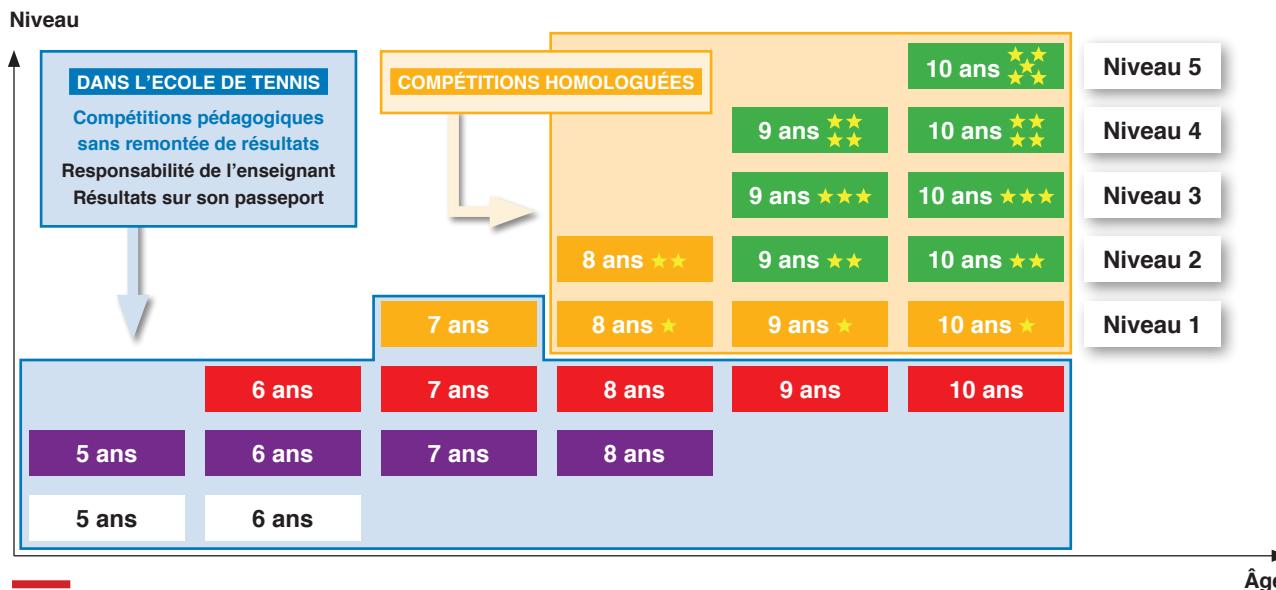
Vous trouverez dans le chapitre suivant la grille de correspondance entre les niveaux et les terrains.

3. LA HIÉRARCHISATION DES JEUNES JOUEURS

Le système de classement actuel est remplacé par une hiérarchisation des joueurs de moins de 11 ans. Ce système de hiérarchisation concerne les enfants jusqu'au jour

anniversaire de leurs 11 ans. À cette date, ils basculent automatiquement vers le système de classement actuel.

Les enfants sont hiérarchisés en fonction de leur niveau de jeu, celui-ci leur permet de jouer sur le terrain et dans les tableaux correspondants.





Cette hiérarchisation permet de connaître le terrain d'évolution de l'enfant :

- un enfant de **niveau orange (niveau 1* ou niveau 2**)** joue sur **terrain orange (18m, avec des balles orange et un filet à 0,80m)** ;
- un enfant de **niveau vert (niveau 2**, niveau 3***, niveau 4**** ou niveau 5****)** joue sur un **terrain vert (24m, avec des balles vertes et un filet traditionnel)**.

Cette hiérarchisation changera le rapport des enfants au classement : jouer pour soi, évaluer ses propres progrès et non plus se comparer systématiquement aux autres joueurs.

La transition entre le système de hiérarchisation et le classement fédéral s'effectue le jour des 11 ans du joueur, grâce à des équivalences, pour les joueurs de niveau vert.

Ces équivalences sont établies par la DTN et la direction de la Compétition. Elles permettent de donner aux joueurs(ses) un classement fédéral correspondant à celui des adultes de même niveau.



4. L'HOMOLOGATION D'UNE ÉPREUVE

Toute compétition officielle est une compétition homologuée. Le principe de l'homologation est le même que pour les autres épreuves (15/16 ans, seniors, seniors plus, etc.).

Le club peut renseigner la demande d'homologation de deux façons différentes, en fonction des directives de sa ligue :

a) Dans l'application ADOC

- Se connecter à l'application ADOC (avec un compte Gestionnaire).
 - Cliquer sur l'onglet « Compétition », puis sur « Nouvelle demande d'homologation ».
 - Choisir la période de saisie qui correspond à la date de début du tournoi en cliquant sur le .
 - Sélectionner « Oui » dans le menu déroulant correspondant à l'âge réel (certains champs sont alors grisés et ne peuvent pas être renseignés).
- Compléter tous les champs obligatoires (en gras), ainsi que les champs non obligatoires de son choix de la même façon que pour les autres homologations.
 - Une fois cela effectué, cliquer sur .
 - Renseigner les onglets « Comité de tournoi » et « Courts » de la même façon que pour les autres homologations.
 - Dans l'onglet « Epreuve », cliquer sur « Ajouter » :
 - Seules sont proposées les catégories âge réel 8, 9 et 10 ans.
 - Renseigner la fourchette de niveau et le format de jeu.
 - Il est à noter que les menus déroulants de la fourchette de niveau ne proposent que les niveaux autorisés en regard de la catégorie d'âge choisie.
 - De même, le menu déroulant des formats ne propose que les formats autorisés en regard de la catégorie d'âge et des niveaux choisis.
 - Le processus de validation de l'homologation par la ligue et la validation de l'affectation du juge-arbitre suivent le même processus que pour les autres homologations.

Pour créer une homologation participation « âge réel 11 ans » :

1) Il faut créer une homologation classique (choisir « Non » dans le menu déroulant correspondant à l'âge réel).

2) Dans l'onglet « Épreuve », cliquer sur « Ajouter » et sélectionner la catégorie d'âge 11 ans. Le champ « Participation âge réel » apparaît, sélectionner « Oui », puis renseigner la fourchette de classement et le format.

b) Formulaire papier

Télécharger le formulaire et renseigner les zones correspondantes à l'épreuve souhaitée. Puis, comme pour les autres épreuves, transmettre le formulaire par e-mail à la ligue.

Une fois la demande d'homologation validée par la ligue, l'épreuve s'inscrit dans le calendrier des tournois, accessible depuis le site www.fft.fr

Les tournois « âge réel » sont reconnaissables par un picto spécifique .



5. LA COMPÉTITION INDIVIDUELLE

La compétition sous forme de poules ou sous forme de TMC doit être privilégiée, notamment pour les 8 et 9 ans.

La compétition par élimination directe est toujours réalisable mais doit rester la plus exceptionnelle possible.

La compétition débute toujours sur **terrain orange**, quel que soit l'âge du joueur. La compétition officielle, ce sont des **matches de simple** et des **matches de double**.

Il ne peut être constitué des poules ou des tableaux qu'avec des **joueurs ayant la même couleur et étant soit d'un même niveau, soit de deux niveaux qui se suivent (pour l'année sportive 2015)**.

Les possibilités de tableaux ou de poules sont donc :

8 ans : 3 possibilités

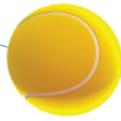
1. 8 ans niveau 1 orange *
2. 8 ans niveau 2 orange **
3. 8 ans niveau 1 orange * et 8 ans niveau 2 orange **

9 ans : 6 possibilités

1. 9 ans niveau 1 orange *
2. 9 ans niveau 2 vert **
3. 9 ans niveau 3 vert ***
4. 9 ans niveau 4 vert ****
5. 9 ans niveau 2 vert ** et 9 ans niveau 3 vert ***
6. 9 ans niveau 3 vert *** et 9 ans niveau 4 vert ****

10 ans : 8 possibilités

1. 10 ans niveau 1 orange *
2. 10 ans niveau 2 vert **
3. 10 ans niveau 3 vert ***
4. 10 ans niveau 4 vert ****
5. 10 ans niveau 5 vert *****
6. 10 ans niveau 2 vert ** et 10 ans niveau 3 vert ***
7. 10 ans niveau 3 vert *** et 10 ans niveau 4 vert ****
8. 10 ans niveau 4 vert **** et 10 ans niveau 5 vert *****



a. Compétition par poules ou sous forme de TMC

Ces deux types de compétition doivent être privilégiés puisqu'ils répondent aux attentes de la réforme qui sont :

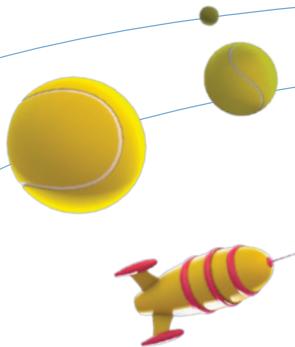
- une durée limitée dans le temps et fixée à l'avance (une demi-journée, une journée ou un week-end) ;
- la possibilité d'effectuer plusieurs matchs dans une même journée, voire même une demi-journée ;
- varier les adversaires.

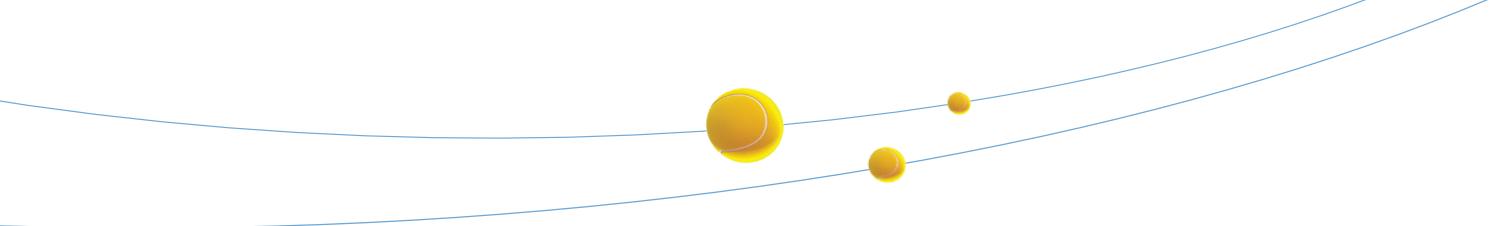
Une poule peut être constituée de 3 joueurs(ses) minimum et de 6 joueurs(ses) maximum. *(Voir guide pratique FFT – Poules, formats courts et formule multi-chances)*

Avec cette nouvelle approche de la compétition, les jeunes joueurs sont présents plusieurs heures dans le club, il est important de les accueillir dans une ambiance conviviale et d'organiser l'encadrement et l'animation tout au long de l'épreuve.

b. Compétition tableau à élimination directe

La compétition «classique» sous forme de tableau par élimination directe doit rester exceptionnelle et répondre à des contraintes particulières de l'organisateur (nombre de participants très élevé, problème d'infrastructures, etc.).





6. LA REMONTÉE DES RÉSULTATS/ PALMARÈS DES COMPÉTITEURS

Les résultats des compétitions remontent dans le palmarès de chaque compétiteur(trice) via les applications fédérales.

Chaque joueur peut consulter son palmarès à partir de l'Espace du licencié.

Les informations qui apparaissent seront très synthétiques :

- le nombre de victoires en simple et en double et ;
- le nombre de défaites en simple et en double.

Il n'a pas la possibilité de visualiser le palmarès des autres compétiteurs 8, 9 et 10 ans.

L'enseignant peut visualiser le palmarès des joueurs(ses) licenciés(es) dans le club au travers de l'application ADOC.

www.fft.fr

